

**Type de réunion**

Réunion de collège public

**05. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

Dans un lieu privilégié comprendre et aider l'enfant à devenir un acteur gagnant de la société en respectant les capacités d'évolution de chacun dans des structures matérielles adaptées à l'acte pédagogique.

L'époque des hussards de la république est révolue ainsi que celle des lycées de Napoléon.

Les métiers évoluent rapidement aussi les apprentissages doivent anticiper les besoins. Pour cela l'Ecole ne doit plus être figée et encore moins monolithique.

Sans être un régiment dans une caserne, il est nécessaire d'avoir des règles précises et adaptées assurant un fonctionnement collectif où l'individu est au centre.

La règle de base est le respect de l'autre.

L'enfant est au cœur du système éducatif.

Tout doit être mis en œuvre pour assurer son évolution vers l'état d'ACTEUR.

Pour cela, il faut stimuler ses motivations et non l'enfermer dans la structure.

Il faut développer l'appartenance au groupe « ECOLE ».

La progression de l'éveil à toutes les matières doit être adaptée à l'ENFANT.

L'orientation doit commencer le plus tôt possible. Il faut éviter les désillusions. Il faut gérer le potentiel humain.

La formation après l'école n'est plus du ressort de l'Ecole.

Les autres structures de la Société doivent aussi anticiper. Tout le monde ne doit pas tout faire, chacun des membres doit assumer sa tâche. Il faut éviter les chevauchements des domaines de responsabilité.

Tout doit se faire en équipe. Eviter d'exécuter les tâches imparties aux autres membres de la Société.

**13. Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

1°) Identifier les élèves en difficulté scolaire :

Constat : repérage rapide dans la classe.

Quelles difficultés : Elles sont variées ; il y a les hyper actifs, les dyslexiques et autres troubles liés au langage, à l'écriture ; les élèves présentant des troubles de comportement où liés à la famille, les primo arrivants...

2°) Comment remédier à cet état de faits ? :

Plusieurs propositions :

- La nécessité d'un diagnostic précoce, dès le primaire et d'un suivi par des spécialistes ;
- Eviter la méthode de lecture globale ou semi globale.
- Demande de la part des professeurs de lettres (et autres matières) d'une formation aux méthodes les plus simples pour lutter contre la dyslexie.
- A la demande d'une mère d'élèves en difficulté scolaire, il faudrait que les circulaires aidant à l'intégration des élèves en difficulté soit appliquées notamment la circulaire n° 13 – 248 du 22 juillet 1993

- A propos du collège unique et des classes hétérogènes telles qu'elles se présentent, il y a d'autres solutions à apporter et à généraliser.
  - Pas d'élitisme mais la reconnaissance d'un besoin d'un rythme d'apprentissage différent.  
Par exemple : Garder la notion de classe et au sein du même établissement et (de la même classe) ajouter des heures avec d'autres intervenants spécialisés et prévoir des activités ciblées.
  - Travailler par petits groupes, apporter du soutien, mettre en place des classes de 4ème/3ème en 3 ans. Idem en 2nde et première.
  - Diminuer le nombre d'élèves par classe
  - Certains travaux (I.D.D...) délégueraient des heures consacrées à ces élèves en difficulté.
- En conclusion, il faut déployer les moyens ou les redéployer différemment.

## 15. Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

- Il faudrait d'avantage d'adultes pour encadrer les jeunes ; les professeurs pourraient alors se consacrer à leur tâche. Actuellement, les surveillants, assistants d'éducation sont à peine plus âgés que les élèves et ne bénéficient d'aucune formation.
- Il faut imposer la notion de RESPECT. Pour cela, appliquer le règlement intérieur à la lettre, ne tolérer aucun écart. Là est la base !
- Définir et rappeler aux parents que l'ECOLE est un espace protégé et qu'il doit le rester : C'EST UNE CHANCE QUE DE POUVOIR ALLER A L'ECOLE !  
Les parents ont des droits mais il ne doivent pas oublier qu'ils ont aussi des devoirs.  
Dans le cadre défini du règlement intérieur :

- Il faut simplifier tous les articles, les rendre plus concis, plus intelligibles encore.
- L'Education est l'affaire des tous les acteurs d'un établissement scolaire, du Principal à l'Agent d'accueil !
- Les instances supérieures (à l'établissement) ne doivent pas étouffer les difficultés auxquelles elles seraient confrontées et qu'elles devraient résoudre au mieux de l'intérêt de tous.
- Les élèves ne sont pas dupes et ils savent faire la différence entre le bien et le mal ; leur comportement à la maison et au collège est parfois très différent.
- Il faut le mettre en présence du règlement intérieur qui lui sera illustré par des exemples pouvant permettre d'arriver à une graduation des sanctions.
- Dans les cas graves (nombreuses récidives), le (la) C.P.E. doit réagir en concertation :

1. Conseil de discipline en dernier ressort ?
2. Faire intervenir les structures para-scolaires : assistante sociale, médecin scolaire, infirmière, psychologue...pour une consultation car le professeur est encore celui qui connaît le moins mal l'élève qui lui est confié.

PS : Le point de départ de toutes procédures est le rapport rédigé par la personne qui aura constaté tout manquement au règlement intérieur.

- le groupe a évoqué la possibilité de mettre sur pied le système « exclusion inclusion » : l'élève exclu serait pris en charge par une équipe pédagogique du collège dans l'établissement.
- Les effectifs de certaines classes peuvent contribuer à voir naître un « trublion »...

Mots-clefs : règlement intérieur (aucun écart) !, respect. Ecole = espace protégé.  
Devoir des parents, idées d'exclusion inclusion et prise de responsabilité à tous les niveaux.

---

## Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

**1** Application stricte et rigoureuse du règlement intérieur établi par l'ensemble des partenaires de la communauté éducative, validé par le conseil d'administration.

**2** Donner aux élèves un tempérament de gagnant.

**3** Préparer à être un citoyen conscient de ses droits mais aussi de ses devoirs